### DEC130273DR02

Décision donnant délégation de signature à Monsieur Jean-François Le Galliard, directeur pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMS 3194 intitulée Centre de recherche en écologie expérimentale et prédictive - Ecotron Ile de France

# Le directeur d'unité,

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

 ${\bf Vu}$  la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS :

**Vu** la décision n° 10A012DSI du 12/19/2009 portant renouvellement de l'unité UMS 3194, intitulée Centre de recherche en écologie expérimentale et prédictive - Ecotron lle de France, dont le directeur est Monsieur Jean-François Le Galliard ;

### **DECIDE:**

## Article 1er

Délégation est donnée à Madame Sylvie Pradal TCE Secrétaire-gestionnaire, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée<sup>1</sup>.

### Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

### Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 24 janvier 2013

Le directeur d'unité

Jean-François Le Galliard

1

 $<sup>^{\</sup>rm I}$  Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 130 000  $\rm EHT$  au 01/01/2012